



La mobilité étudiante



Les élus de Nîmes Métropole et d'Alès Agglomération ont souhaité renforcer leur coopération institutionnelle initiée en 2007, par la création d'un **Pôle métropolitain** en 2013.

Parmi les différentes thématiques de travail en commun, l'enseignement supérieur, la formation professionnelle, la recherche et l'innovation constituent **le premier des grands axes du projet de territoire** du Pôle.

Plusieurs pistes de travail ont été explorées en lien étroit avec le **Conseil de développement** dédié constitué en décembre 2015. Parmi celles-ci, un **atlas de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la recherche** a été confié à l'agence d'urbanisme, région nîmoise et alésienne. Celui-ci présente l'offre de formation post-BAC et de recherche à l'échelle du territoire et aborde d'autres aspects de la vie étudiante.

La présente synthèse, troisième d'une série thématique, se penche sur **la mobilité étudiante**.

Sur le territoire du Pôle métropolitain Nîmes-Alès, le document propose un portrait synthétique en deux temps :

- Une première approche consiste à croiser la **desserte des réseaux de transport en commun** (réseaux urbains de bus NTeCC et Tango, réseau SNCF) avec la localisation des établissements de formation post-BAC (enseignement supérieur et formation professionnelle).
- Une seconde approche permet de porter un regard sur les **déplacements domicile-étude** afin de repérer à l'échelle du grand territoire quels sont les flux principaux.

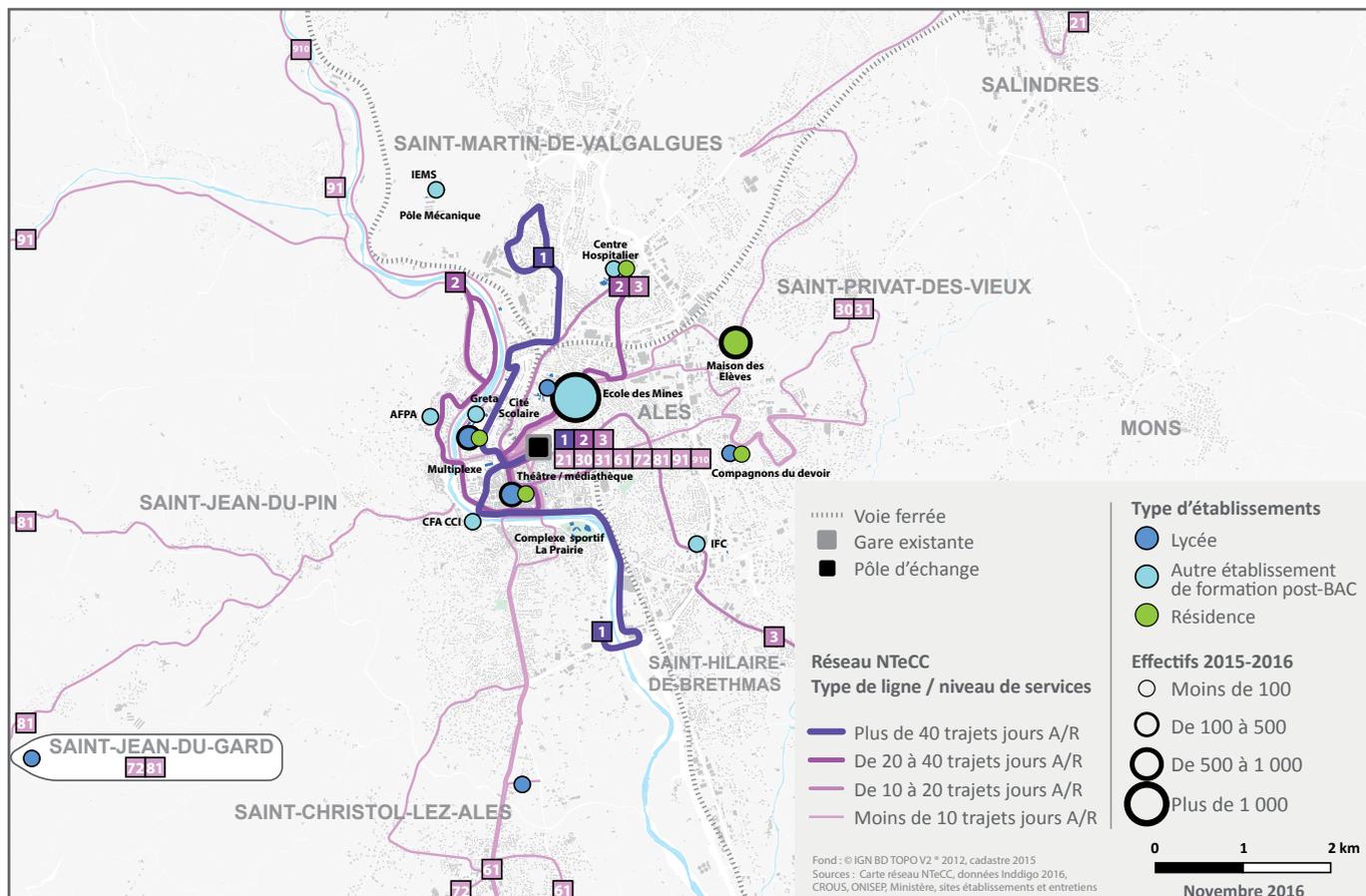
Un certain nombre de données mobilisées sont issues de l'exploitation de l'Enquête Ménages Déplacements (EMD) de Nîmes Métropole.

Le terme "étudiants", employé dans ce document, renvoie à la catégorie INSEE des post-BAC sauf dans le cas de l'EMD, où il est utilisé uniquement pour les étudiants déclarés, hors apprentis et personnes formées en alternance.

Navetteurs
étudiants quotidiens

15 000

Localisation et desserte des sites de formation post-BAC d'Alès Agglomération



On compte
70
 voyages d'étudiants
 sur le réseau NTeCC
 /jour ouvré de base
 (source : enquête Origine-Destination 2013)

Focus La desserte des principaux établissements alésiens

L'Ecole des Mines d'Alès est l'établissement de formation post-BAC comptant le plus grand nombre d'étudiants. Elle n'est desservie que par 4 lignes du réseau, mais avec un niveau de service et de fréquence correct grâce à la ligne 2.

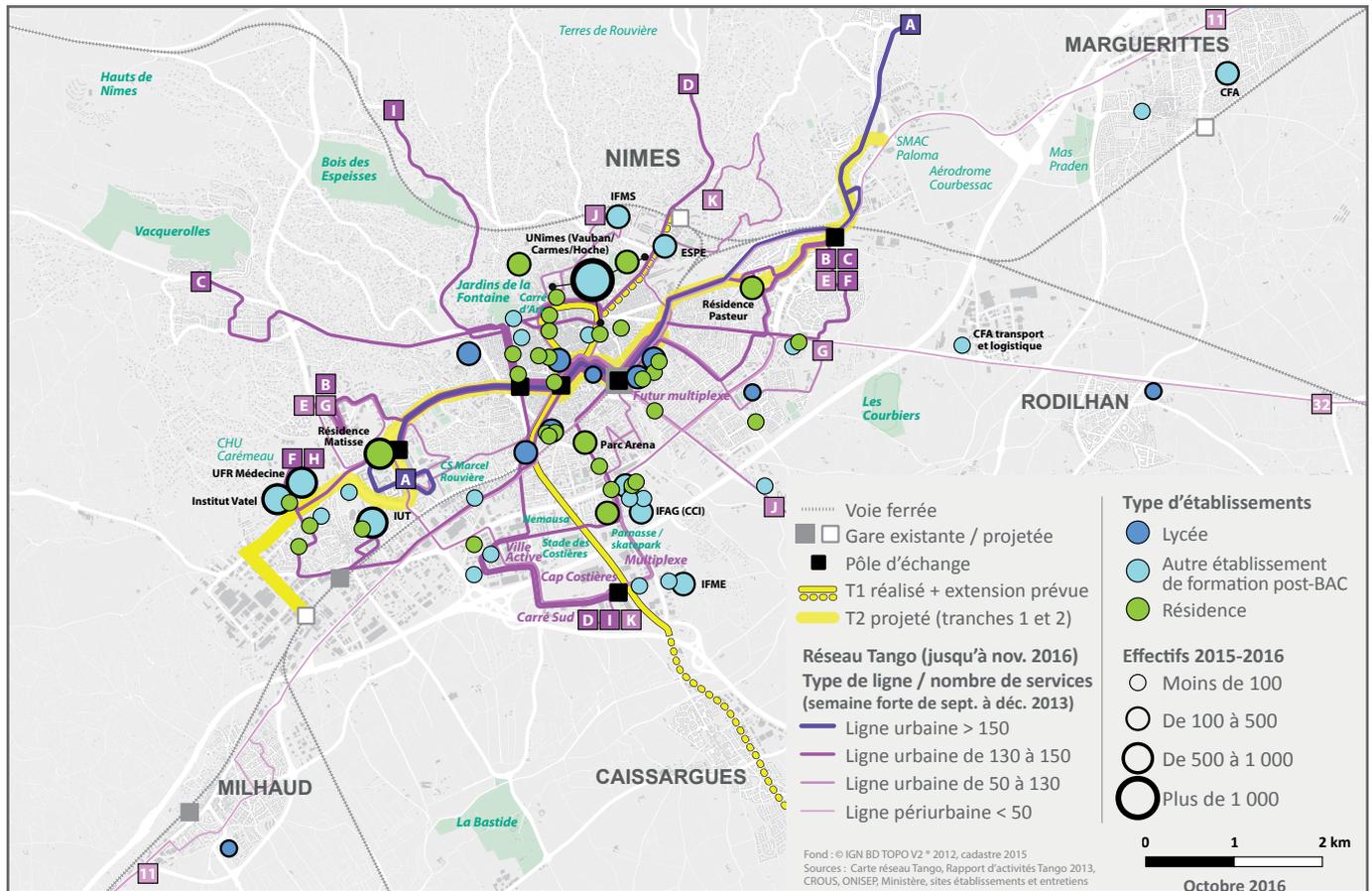
Par ailleurs, deux lycées alésiens bénéficient d'une desserte particulièrement large :

- le lycée Jean-Baptiste Dumas avec 25 lignes du réseau NTeCC,
- le lycée Bellevue avec 17 lignes du réseau NTeCC.

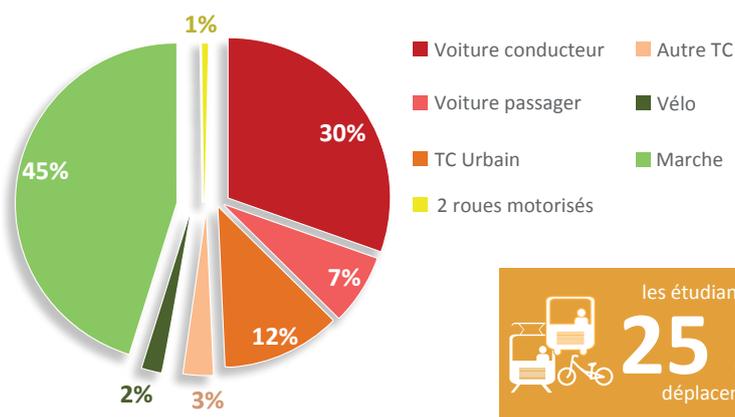
Points clés

- Une offre de transport en commun concentrée sur l'hyper centre d'Alès.
- Les deux lignes principales (1 et 2) desservent l'essentiel des établissements.
- Une offre de services à renforcer entre l'EMA et la résidence universitaire principale (Maison des élèves).
- Des distances courtes favorables au développement de la mobilité douce.
- Un enjeu de bonne connexion à la gare ferroviaire des établissements travaillant avec des établissements nîmois.

Localisation et desserte des sites de formation post-BAC de Nîmes Métropole



Part des déplacements selon le mode



Source : Résultats de l'Enquête Ménages Déplacements de Nîmes Métropole 2015

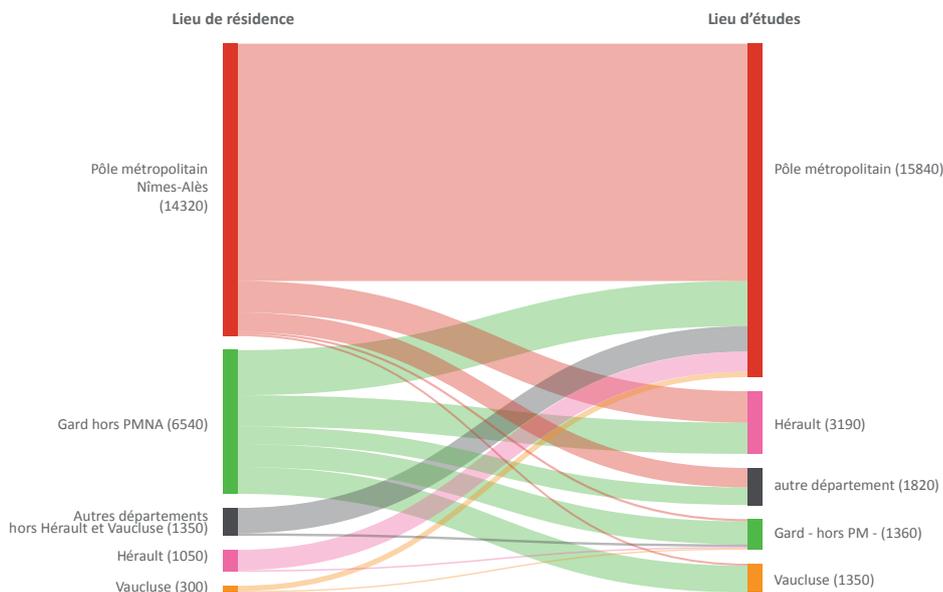
Chaque jour, un étudiant



Points clés

- Une évolution du réseau Tango en décembre 2016 prenant en compte une amélioration de la desserte étudiante.
- Une desserte TC des principaux établissements de formation post-BAC de bonne qualité.
- Une faiblesse relative de la desserte des établissements et résidences du "secteur Sud" en émergence.
- Un enjeu de desserte avec des horaires plus tardifs pour les étudiants en demande de mobilité nocturne.
- Un futur réseau à articuler autour des lignes TCSP et ferroviaires (déplacement gare St-Césaire, création de haltes).

Lieux de résidence des étudiants du Pôle métropolitain Nîmes-Alès



Source : INSEE, données 2014, périmètre du Pôle en 2017.

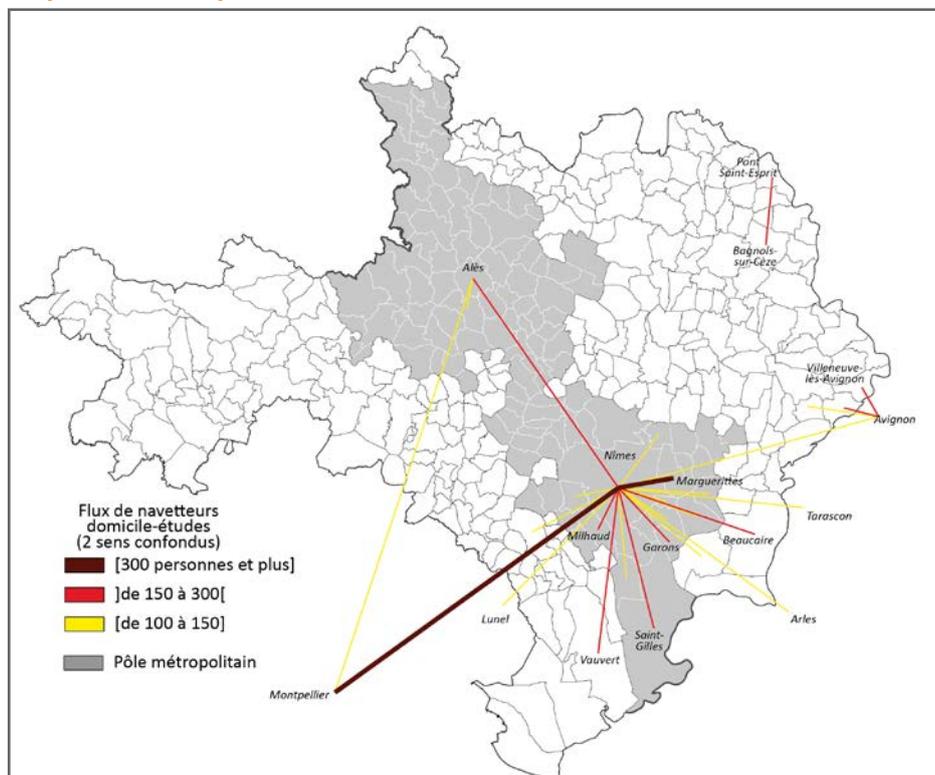
On peut ici identifier le lieu de résidence et d'étude des étudiants du Pôle, les chiffres entre parenthèses indiquant le nombre d'étudiants.

La majorité des étudiants vit et étudie au sein du territoire du Pôle, qui attire aussi un nombre non négligeable d'étudiants vivant hors de son territoire.

Points clés

- Un territoire autosuffisant en matière de formation post-BAC.
- Un lien fort entre Montpellier d'un côté et Nîmes (à double sens) et Alès de l'autre.
- 190 navetteurs quotidiens entre Nîmes et Alès et à double sens.
- Des flux significatifs entre villes centres et polarités de formation secondaires.

Déplacements quotidiens domicile - études



Source : INSEE, données 2014.

Ce sont les flux de déplacements 2 sens cumulés qui sont ici analysés.

Le recensement permet de mesurer le nombre de personnes qui changent de commune lorsqu'elles se déplacent de leur lieu de résidence à leur lieu d'études.

Il ne mesure donc pas à proprement parler un nombre de déplacements. La fréquence (quotidienne, hebdomadaire...) des déplacements n'est pas indiquée.

Seuls les déplacements domicile-études des plus de 18 ans ont été conservés afin de supprimer tous les déplacements des scolaires pré-BAC.